

A.MOB

Société par Actions Simplifiée au capital de 4.972,99 €
Siège social : 164 rue Ambroise Croizat - 93200 Saint-Denis
801 111 659 R.C.S. Bobigny

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 28 AVRIL 2026

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025 [...]

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, conformément à la proposition du Président, décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 de la manière suivante :

La perte de l'exercice de (704 556) €
Report à nouveau 1 359 346 €

Montant distribuable 654 789 €

Pour porter ainsi :

- le solde du poste « Report à nouveau » à 654 789 €
- le solde du poste « Autres réserves » à 3 089 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents cet exercice et l'abattement correspondant, ont été les suivants :

Exercice	Dividendes	Montant éligible à l'abattement (art. 158-3-2° du CGI)	Montant non éligible à l'abattement (art. 158-3-2° du CGI)
2024	4 475 691 €	4 475 691 €	-
2023	0 €	0 €	-
2022	0 €	0 €	-

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

[...]

Pour extrait certifié conforme

Jacques-Antoine Granjon
Représentant de la société Vente-privee.com,
Président



S. E. C. A.

SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE COMMISSARIAT ET D'AUDIT

SAS A.MOB

164 rue Ambroise Croizat
93200 LA PLAINE SAINT DENIS

COMPTES ANNUELS AU : 31 décembre 2025

Certifié conforme

SOMMAIRE

SAS A.MOB

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ETATS DE SYNTHESE

Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
Compte de résultat	6
	7

ANNEXE

Règles et méthodes comptables	9
Etat des immobilisations	10
Etat des amortissements	15
Etat des créances	16
Cptes de régularisation Actif	17
Etat du tableau d'affectation	18
Tb var. capitaux propres	19
Etat des provisions	20
Impôt sur les bénéfices	21
Etat des dettes	22
Cptes de régularisation Passif	23
Chgs et Pdts exceptionnels	24
Les effectifs	25
	26

ETATS DE SYNTHESE

BILAN ACTIF

SAS A.MOB

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles				17,20		10,42
Frais de développement						
Concessions, brevets, licences,						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	9 659 654	8 406 722	1 252 932		1 442 287	
Immob. incorp. en cours, av. acptes	15 200		15 200		21 112	
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Inst. techniques, matériel et outillages ...						
Autres immobilisations corporelles	286 118	286 118			146	
Immob. corp. en cours, av. acptes						
Immobilisations financières				0,21		0,87
Participations						
Créances rattachées à des particip.						
Titres immobilisés de l'act. de portef.						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	15 250		15 250		122 196	
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (II)	9 976 223	8 692 841	1 283 382	17,40	1 585 741	11,29
Stocks et en-cours						
Mat. premières, autres approv.						
En-cours de production						
Produits finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés /cdes					2 955	0,02
Créances (2)				82,39		88,44
Créances Clients et comptes ratt.	5 658 780	487 527	5 171 253		8 768 668	
Autres créances	517 511		517 511		827 761	
Groupe et associés	387 473		387 473		2 828 189	
Charges constatées d'avance	15 279		15 279		35 628	
Capital souscrit appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instr. financiers à terme, jetons dét.						
Disponibilités						
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (III)	6 579 044	487 527	6 091 517	82,60	12 463 201	88,71
Frais d'émission des emprunts (IV)						

BILAN ACTIF

SAS A.MOB

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Primes de remboursement emprunts (V)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	16 555 266	9 180 368	7 374 899	100	14 048 941	100
(2) Dont à moins d'un an	6 579 044					

BILAN PASSIF

SAS A.MOB

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Capital (dont versé : 4 973)	4 973	0,07	5 117	0,04
Primes d'émission, de fusion, d'apport	145 447	1,97	252 250	1,80
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		0,05		0,03
Réserve légale	512		512	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	3 089		3 089	
Report à nouveau	1 359 346	18,43	4 544 080	32,34
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-704 556	-9,55	1 290 957	9,19
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	227 110	3,08	857 870	6,11
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	1 035 920	14,05	6 953 874	49,50
Provisions pour risques	20 500	0,28	79 595	0,57
Provisions pour charges	78 135	1,06	89 807	0,64
TOTAL DES PROVISIONS (II)	98 635	1,34	169 402	1,21
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			29 566	0,21
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	3 040 869	41,23	4 168 117	29,67
Groupe et associés	1 536 206	20,83	228 095	1,62
Dettes fiscales et sociales	1 663 270	22,55	2 499 888	17,79
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES (1) (III)	6 240 344	84,62	6 925 665	49,30
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	7 374 899	100	14 048 941	100

(1) Dont à moins d'un an

6 240 344

COMPTE DE RÉSULTAT

SAS A.MOB

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	9 188 983	15 663 672	-6 474 688	-41,34
dont à l'exportation : 1 252 904				
Production vendue de travaux				
Montant net du chiffre d'affaires	9 188 983	15 663 672	-6 474 688	-41,34
Production stockée				
Production immobilisée	741 292	660 394	80 897	12,25
Subventions				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	517 406	356 179	161 227	45,27
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.				
Autres produits	9 244	2 117	7 127	336,73
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	10 456 925	16 682 362	-6 225 437	-37,32
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres appro.				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	5 928 794	8 354 764	-2 425 970	-29,04
Impôts, taxes et versements assimilés	89 649	128 759	-39 110	-30,37
Salaires	2 679 986	3 518 873	-838 887	-23,84
Cotisations sociales	1 397 368	1 465 399	-68 031	-4,64
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	951 904	1 472 907	-521 002	-35,37
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	478 304	300 367	177 936	59,24
Dotations aux provisions	40 969	96 866	-55 897	-57,71
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées				
Autres charges	243 565	288 785	-45 220	-15,66
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	11 810 539	15 626 720	-3 816 181	-24,42
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-1 353 614	1 055 641	-2 409 256	-228,23
QP de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (2)				
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés (2)	24 374	113 747	-89 373	-78,57
Reprises sur dépréciations et provisions	17 085	464	16 621	
Différences positives de change				

COMPTE DE RÉSULTAT

SAS A.MOB

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Produits de cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	41 459	114 212	-72 752	-63,70
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	3 203	9 947	-6 744	-67,80
Intérêts et charges assimilées (3)	20 184		20 184	
Différences négatives de change				
Valeur comptable des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	23 387	9 947	13 440	135,12
2-RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	18 073	104 265	-86 192	-82,67
3-RÉSULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-1 335 541	1 159 907	-2 495 448	-215,14
Produits exceptionnels (VII)	630 760	1 203 128	-572 368	-47,57
Charges exceptionnelles (VIII)		495 167	-495 167	-100,00
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	630 760	707 961	-77 201	-10,90
Participation des salariés aux résultats (IX)		190 000	-190 000	-100,00
Impôts sur les bénéfices (X)	-225	386 911	-387 136	-100,06
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	11 129 144	17 999 701	-6 870 557	-38,17
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	11 833 700	16 708 745	-4 875 044	-29,18
BÉNÉFICE OU PERTE	-704 556	1 290 957	-1 995 513	-154,58

(2) Dont produits concernant les entités liées

24 374

113 747

(3) Dont intérêts concernant les entités liées

20 184

ANNEXE

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

SAS A.MOB

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Désignation de la société : S.A.S. A.MOB

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 7 374 898,87 euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de – 704 556,40 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 21 avril 2026 par les dirigeants de l'entreprise.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice 2025 ont été établis conformément aux règles et méthodes comptables françaises suivant les prescriptions du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et ses modifications subséquentes.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Changement de méthode comptable :

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, la société SAS A.MOB applique le règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers, qui modifie le Plan Comptable Général. Ce texte, homologué par arrêté du 26 décembre 2023 et d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter de 2025, constitue un changement de méthode comptable s'imposant à la Société. En conséquence, les états financiers de l'exercice 2025 sont présentés selon les nouvelles dispositions du règlement. Les principales modifications induites portent sur :

- La définition du résultat exceptionnel, désormais limitée aux seuls événements majeurs et inhabituels (les opérations courantes étant enregistrées en résultat d'exploitation ou financier) ;
- La suppression de la technique des transferts de charges ; et
- L'adoption de nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat harmonisés définis par l'ANC, impliquant quelques reclassements de postes pour mise en conformité.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

SAS A.MOB

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Conformément aux dispositions de ce règlement, l'application est prospective à compter du 1er janvier 2025.

Le passage au règlement ANC n°2022-06 n'a pas eu d'impact significatif sur la présentation des comptes de la société au 31 décembre 2025 par rapport à l'exercice précédent.

Entreprises liées :

Les transactions de la société avec les parties liées sont :

- soit exclues de la liste des transactions avec les parties liées par l'article 833-16 du PCG et/ou non significatives,
- soit conclues à des conditions normales de marché

Identité de la société mère consolidante :

SAS Orefi
249 avenue du Président Wilson
93210 La Plaine Saint Denis

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

• Particularités des « Logiciels créés en interne »

Rappel : dans le cadre des nouvelles normes comptables françaises et de leur convergence vers les normes IFRS, un projet, pour faire l'objet d'une activation, doit répondre aux six critères suivants :

- Faisabilité technique et nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle ;
- Intention d'achèvement et d'utilisation de l'immobilisation ;
- Capacité d'utilisation ou de vente de l'immobilisation ;
- Disponibilité des ressources financières et techniques permettant de mener le projet de développement à son terme ;
- Probabilité que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise ;
- Possibilité d'évaluer de façon fiable le coût de cet actif.

Pour les besoins de son exploitation, la société développe des logiciels à usage interne. Ces derniers sont enregistrés à l'actif pour une valeur nette de 1 268 132 euros au 31 décembre 2025.

Les différentes dépenses liées aux développements des logiciels utilisés en interne comprennent des salaires et les charges sociales y afférents ainsi que des dépenses de sous-traitance et des honoraires d'intervenants extérieurs.

La plupart de ces dépenses sont nécessaires à la croissance de la société et sont porteuses d'avantages économiques futurs. En effet, elles contribuent à l'augmentation des capacités du site en termes de trafic, de productivité et donc d'accroissement potentiel du chiffre d'affaires.

Les règles de répartition de ces dépenses en activation en immobilisations ou inscription en charges sont déterminées grâce à la mise en place d'une codification analytique par projet.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

SAS A.MOB

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Ainsi sont imputables en charges :

- Les dépenses relatives aux opérations de maintenance ;
- Les prestations récurrentes ;
- Les prestations de consultants extérieurs dont la mission ne comprend pas de volet de réalisation ou de mise en œuvre.

Sont donc imputables en immobilisations toutes les dépenses engagées dans le but de développer, créer, augmenter essentiellement la valeur du système d'information de la société.

Un outil de gestion des temps permet d'imputer les temps passés en interne.

Toutes les dépenses affectées à un ou plusieurs projets sont imputées par projet. Seules les dépenses engagées au cours de la phase de développement sont activables. Cette phase est limitée par des procès-verbaux de mise en production et de mise en service.

En 2025, la méthode de l'amortissement fiscal a pas été réappliquée pour les logiciels internes.
Les principales modalités d'amortissement sont les suivantes :

Poste comptable	Amortissement économique	Amortissement fiscal
Logiciels	Linéaire sur 3 ans	Linéaire sur 3 ans
Logiciels internes	Linéaire sur 3 ans	Immédiatement (*)

(*) suivant les dispositions fiscales

Immobilisations corporelles

Leur valeur brute s'élève à 286 118 euros au 31 décembre 2025 Leur détail est fourni dans les tableaux joints.
Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris les droits de douane et les taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escompte de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles éligibles.

Les principales modalités d'amortissement des immobilisations corporelles sont les suivantes :

Poste comptable	Amortissement économique	Amortissement fiscal
Matériel informatique	Linéaire sur 3 ans	Dégressif sur 3 ans (*)
Matériel de studio	Linéaire sur 3 ans	Dégressif sur 3 ans (*)
Mobilier de bureau	Linéaire sur 10 ans	Dégressif (*)

(*) suivant les dispositions fiscales

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

SAS A.MOB

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Capital

Le capital social est composé de 497 300 actions d'une valeur nominale de 0,01 euro.

Cf. Tableau des variations des capitaux propres de l'annexe.

Provisions pour charges :

Les provisions pour charges sont constituées de :

(en €)	2025	2024
Provision Retraite	78 135	89 807
Total	78 135	89 807

- Provision pour départ à la retraite

Selon les recommandations de l'ANC n°2013-02 du 7 novembre 2013, la méthode d'évaluation retenue est la méthode actuarielle des unités de crédit projetées. Cette méthode consiste à déterminer la valeur des prestations futures probables et actualisées de chaque salarié au moment du versement de la prestation. Cette valeur est qualifiée de Valeur Actuarielle des Prestations Futures (VAPF).

Les engagements correspondants ont été comptabilisés intégralement sous la forme d'une provision. L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés en fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation = 3,85 % ;
- Table de mortalité = table INSEE TD 2015 – 2017 ;
- Taux d'augmentation des salaires : Cadres : 3,8% - Non Cadres : 3,7%
- Taux de sortie : basé uniquement sur les démissions : taux moyen Cadres : 7,9% - taux moyen non Cadres : 3,0%
- Age moyen de départ à la retraite : Cadres : 64 ans - Non Cadres : 64 ans
- Taux de charges sociales : 45%.

Provisions règlementées

Les provisions règlementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

SAS A.MOB

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

En 2025, l'amortissement fiscal n'a pas été appliqué pour les logiciels internes.

Les dotations et reprises d'amortissements dérogatoires sont comptabilisées en résultat exceptionnel.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la société est constitué majoritairement de prestations liées aux campagnes publicitaires. Le revenu est comptabilisé au fur et à mesure de la réalisation de la prestation (la campagne).

Répartition du chiffre d'affaires de la société (en K€)

(en K€)	2025	2024
Prestations de services réalisées en France	7 936	15 198
Prestations de services réalisées en France	1 253	465
Total	9 189	15 663

Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale

La société a opté pour le régime de l'intégration fiscale des groupes mis en place par l'article 68 de la loi de finances pour 1988. Cette option a pris effet à compter du 1er janvier 2024.

2 - EVENEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2025

Le 15 janvier 2025, la société a décidé de procéder à l'annulation de 14 397 de ses propres actions auto-détenues et de réduire le capital de 143,97 euros pour le porter de 5 116,96 euros à 4 972,99 €.

3 -EVENEMENTS POST CLÔTURE

Dans le cadre des conflits actuels entre la Russie et l'Ukraine et entre la Palestine et Israël, nous vous informons que la Société n'a pas identifié d'opération en cours avec ces 4 pays.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

SAS A.MOB

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation	
		suite à rééval.	acquisition
Immobilisations incorporelles			
Autres immobilisations incorporelles	8 918 363		777 603
TOTAL	8 918 363		777 603
Immobilisations corporelles			
Matériel de bureau, informatique & mobilier	286 118		
TOTAL	286 118		
Immobilisations financières			
Prêts et autres immobilisations financières	122 196		
TOTAL	122 196		
TOTAL GENERAL	9 326 677		777 603

	Diminution		Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
	par virt poste	par cession		
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles	21 112		9 674 854	
TOTAL	21 112		9 674 854	
Immobilisations corporelles				
Matériel de bureau, informatique & mobilier			286 118	
TOTAL			286 118	
Immobilisations financières				
Prêts et autres immobilisations financières	106 946		15 250	
TOTAL	106 946		15 250	
TOTAL GENERAL	128 058		9 976 223	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

SAS A.MOB

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations incorporelles						
Autres immobs incorporelles	3 ans	Linéaire	7 454 964	951 758		8 406 722
TOTAL			7 454 964	951 758		8 406 722
Immobilisations corporelles						
Matériel de bureau, informatique	3 à 10 ans	Linéaire	285 972	146		286 118
TOTAL			285 972	146		286 118
TOTAL GENERAL			7 740 936	951 904		8 692 841

AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotation			Reprise			Mouv. net des amorts fin d'exercice
	diff. de durée	mode dégr.	amort. exc.	diff. de durée	mode dégr.	amort. exc.	
Immobilisations incorp.							
Autres immobs incorporelles				630 614			-630 614
TOTAL				630 614			-630 614
Immobilisations corporelles							
Matériel de bureau, info.					146		-146
TOTAL					146		-146
TOTAL GENERAL				630 614	146		-630 760
TOTAL GENERAL non ventilé					630 760		-630 760

ETAT DES CRÉANCES

SAS A.MOB

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Autres immobilisations financières	15 250		15 250
Actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	354 665	354 665	
Autres créances clients	5 304 115	5 304 115	
Personnel et comptes rattachés	6 472	6 472	
Taxe sur la valeur ajoutée	489 910	489 910	
Autres impôts, taxes et versements	14 774	14 774	
Groupe et associés (2)	387 473	387 473	
Débiteurs divers	6 354	6 354	
Charges constatées d'avance	15 279	15 279	
TOTAL	6 594 294	6 579 044	15 250

CPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

SAS A.MOB

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	Montant
Exploitation	15 279
TOTAL	15 279

PRODUITS À RECEVOIR

	Montant
Créances clients et comptes rattachés	958 454
Autres créances	21 128
TOTAL	979 582

ETAT DU TABLEAU D'AFFECTATION

SAS A.MOB

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant
Origines	
Report à nouveau de l'exercice précédent	4 544 080
Résultat de l'exercice précédent	1 290 957
TOTAL	5 835 037
Affectations	
Dividendes	4 475 691
Autres répartitions	1 359 346
TOTAL	5 835 037

TB VAR. CAPITAUX PROPRES

SAS A.MOB

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice antérieur	Distribution de dividendes	Augmentation de capital	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital	5 117				144			4 973
Primes d'émission, de fusion, d'apport	252 250				106 802			145 448
Réserve légale	512							512
Autres réserves	3 089							3 089
Report à nouveau	4 544 080		3 184 734					1 359 346
Résultat de l'exercice	1 290 957		1 290 957			-704 556		-704 557
Provisions réglementées	857 870						-630 760	227 110
TOTAL	6 953 874		4 475 691		106 946	-704 556	-630 760	1 035 921

ETAT DES PROVISIONS

SAS A.MOB

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant au début de l'exercice	Augmentation dotation de l'exercice	Diminution reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Amortissements dérogatoires	857 870		630 760	227 110
TOTAL	857 870		630 760	227 110
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour pensions et obligations similaires	89 807	23 672	35 344	78 135
Autres provisions pour risques et charges	79 595	20 500	79 595	20 500
TOTAL	169 402	44 172	114 939	98 635
Provisions pour dépréciations				
Sur comptes clients	428 775	478 304	419 552	487 527
TOTAL	428 775	478 304	419 552	487 527
TOTAL GÉNÉRAL	1 456 047	522 476	1 165 251	813 271
Dont dotations & reprises d'exploitation		519 273	517 406	
Dont dotations & reprises financières		3 203	17 085	
Dont dotations & reprises exceptionnelles			630 760	

IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

SAS A.MOB

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

REPARTITION DU MONTANT GLOBAL DES IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES

Taux d'imposition :	25,00%	Montant brut	Impôt (économie)	Montant net
Résultat courant		-1 335 541	-153 698	-1 181 843
- Produits non imposables				
+ Charges non déductibles		90 346	22 587	67 760
+ Produits non comptabilisés au cours de l'exercice à réintégrer				
- Charges non comptabilisées au cours de l'exercice à déduire		106 315	26 579	79 736
= Résultat fiscal courant		-1 351 510	-157 690	-1 193 820
+ Résultat exceptionnel		630 760	157 690	473 070
- Produits non imposables				
+ Charges non déductibles				
+ Produits non comptabilisés au cours de l'exercice à réintégrer				
- Charges non comptabilisées au cours de l'exercice à déduire				
+ Participation				
- Charges non déductibles				
- Charges non comptabilisées au cours de l'exercice à déduire				
Résultat fiscal		-720 750		-720 750
- Crédits d'impôts			225	
= Impôt payé			-225	

ELEMENTS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE A L'ORIGINE D'ALLEGEMENTS ET D'ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Taux d'imposition : 25 %	Exercice N		Exercice N-1	
	Base	Impot correspondant	Base	Impot correspondant
Décalage dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable des produits et charges	88 669	22 167	106 315	26 579
Déficits fiscaux reportables				
Autres (amortissements dérogatoires)	-227 110	-56 778	-857 870	-214 468

INCIDENCES SUR LE RESULTAT DES DISPOSITIONS FISCALES

Impact sur le résultat de l'exercice	630 760
- Dotations de l'exercice aux provisions réglementées	
+ Reprises de l'exercice sur provisions réglementées	630 760
+ Réduction d'impôt du fait des dotations	
- Augmentation d'impôt du fait des reprises	
+ "Carry-back" (ou-imputation de "carry-back")	

ETAT DES DETTES

SAS A.MOB

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	3 040 869	3 040 869		
Personnel et comptes rattachés	388 650	388 650		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	313 079	313 079		
Taxe sur la valeur ajoutée	913 692	913 692		
Autres impôts et taxes assimilées	47 848	47 848		
Groupes et associés (2)	1 536 206	1 536 206		
TOTAL	6 240 344	6 240 344		

CPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

SAS A.MOB

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CHARGES À PAYER

	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 096 168
Dettes fiscales et sociales	588 693
TOTAL	2 684 861

CHGS ET PDTS EXCEPTIONNELS

SAS A.MOB

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

La société n'applique plus depuis l'exercice 2025 l'amortissement fiscal.
Le résultat exceptionnel est donc principalement composé de reprises d'amortissements dérogatoires sur la production immobilisée de logiciel interne.

	Charge	Produit
Reprise Amort. Derog. Incorp.		630 614
Reprise Amort. Derog. Corp.		146
TOTAL		630 760

LES EFFECTIFS

SAS A.MOB

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

EFFECTIFS MOYENS

	31/12/2025	31/12/2024
Ingénieurs et cadres	43,00	57,00
Agents de maîtrise		9,00
Employés et techniciens		1,00
PERSONNEL SALARIÉ	43,00	67,00



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

A.MOB

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

A.MOB

164 rue Ambroise Croizat 93200 SAINT DENIS

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ("private company limited by guarantee").

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

A.MOB

164 rue Ambroise Croizat 93200 SAINT DENIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'Associé Unique de la société A.MOB,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la collectivité des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.MOB relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé Unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de votre société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 24 avril 2026

KPMG S.A.

Geoffroy Muselier

Associé

ETATS DE SYNTHESE

BILAN ACTIF

SAS A.MOB

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles				17,20		10,42
Frais de développement						
Concessions, brevets, licences,						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	9 659 654	8 406 722	1 252 932		1 442 287	
Immob. incorp. en cours, av. acptes	15 200		15 200		21 112	
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Inst. techniques, matériel et outillages ...						
Autres immobilisations corporelles	286 118	286 118			146	
Immob. corp. en cours, av. acptes						
Immobilisations financières				0,21		0,87
Participations						
Créances rattachées à des particip.						
Titres immobilisés de l'act. de portef.						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	15 250		15 250		122 196	
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (II)	9 976 223	8 692 841	1 283 382	17,40	1 585 741	11,29
Stocks et en-cours						
Mat. premières, autres approv.						
En-cours de production						
Produits finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés /cdes					2 955	0,02
Créances (2)				82,39		88,44
Créances Clients et comptes ratt.	5 658 780	487 527	5 171 253		8 768 668	
Autres créances	517 511		517 511		827 761	
Groupe et associés	387 473		387 473		2 828 189	
Charges constatées d'avance	15 279		15 279		35 628	
Capital souscrit appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instr. financiers à terme, jetons dét.						
Disponibilités						
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (III)	6 579 044	487 527	6 091 517	82,60	12 463 201	88,71
Frais d'émission des emprunts (IV)						

BILAN ACTIF

SAS A.MOB

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Primes de remboursement emprunts (V)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	16 555 266	9 180 368	7 374 899	100	14 048 941	100
(2) Dont à moins d'un an	6 579 044					

BILAN PASSIF

SAS A.MOB

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Capital (dont versé : 4 973)	4 973	0,07	5 117	0,04
Primes d'émission, de fusion, d'apport	145 447	1,97	252 250	1,80
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		0,05		0,03
Réserve légale	512		512	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	3 089		3 089	
Report à nouveau	1 359 346	18,43	4 544 080	32,34
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-704 556	-9,55	1 290 957	9,19
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	227 110	3,08	857 870	6,11
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	1 035 920	14,05	6 953 874	49,50
Provisions pour risques	20 500	0,28	79 595	0,57
Provisions pour charges	78 135	1,06	89 807	0,64
TOTAL DES PROVISIONS (II)	98 635	1,34	169 402	1,21
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			29 566	0,21
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	3 040 869	41,23	4 168 117	29,67
Groupe et associés	1 536 206	20,83	228 095	1,62
Dettes fiscales et sociales	1 663 270	22,55	2 499 888	17,79
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES (1) (III)	6 240 344	84,62	6 925 665	49,30
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	7 374 899	100	14 048 941	100

(1) Dont à moins d'un an

6 240 344

COMPTE DE RÉSULTAT

SAS A.MOB

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	9 188 983	15 663 672	-6 474 688	-41,34
dont à l'exportation : 1 252 904				
Production vendue de travaux				
Montant net du chiffre d'affaires	9 188 983	15 663 672	-6 474 688	-41,34
Production stockée				
Production immobilisée	741 292	660 394	80 897	12,25
Subventions				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	517 406	356 179	161 227	45,27
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.				
Autres produits	9 244	2 117	7 127	336,73
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	10 456 925	16 682 362	-6 225 437	-37,32
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres appro.				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	5 928 794	8 354 764	-2 425 970	-29,04
Impôts, taxes et versements assimilés	89 649	128 759	-39 110	-30,37
Salaires	2 679 986	3 518 873	-838 887	-23,84
Cotisations sociales	1 397 368	1 465 399	-68 031	-4,64
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	951 904	1 472 907	-521 002	-35,37
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	478 304	300 367	177 936	59,24
Dotations aux provisions	40 969	96 866	-55 897	-57,71
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées				
Autres charges	243 565	288 785	-45 220	-15,66
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	11 810 539	15 626 720	-3 816 181	-24,42
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-1 353 614	1 055 641	-2 409 256	-228,23
QP de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (2)				
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés (2)	24 374	113 747	-89 373	-78,57
Reprises sur dépréciations et provisions	17 085	464	16 621	
Différences positives de change				

COMPTE DE RÉSULTAT

SAS A.MOB

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Produits de cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	41 459	114 212	-72 752	-63,70
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	3 203	9 947	-6 744	-67,80
Intérêts et charges assimilées (3)	20 184		20 184	
Différences négatives de change				
Valeur comptable des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	23 387	9 947	13 440	135,12
2-RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	18 073	104 265	-86 192	-82,67
3-RÉSULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-1 335 541	1 159 907	-2 495 448	-215,14
Produits exceptionnels (VII)	630 760	1 203 128	-572 368	-47,57
Charges exceptionnelles (VIII)		495 167	-495 167	-100,00
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	630 760	707 961	-77 201	-10,90
Participation des salariés aux résultats (IX)		190 000	-190 000	-100,00
Impôts sur les bénéfices (X)	-225	386 911	-387 136	-100,06
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	11 129 144	17 999 701	-6 870 557	-38,17
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	11 833 700	16 708 745	-4 875 044	-29,18
BÉNÉFICE OU PERTE	-704 556	1 290 957	-1 995 513	-154,58

(2) Dont produits concernant les entités liées

24 374

113 747

(3) Dont intérêts concernant les entités liées

20 184

ANNEXE

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

SAS A.MOB

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Désignation de la société : S.A.S. A.MOB

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 7 374 898,87 euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de – 704 556,40 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 21 avril 2026 par les dirigeants de l'entreprise.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice 2025 ont été établis conformément aux règles et méthodes comptables françaises suivant les prescriptions du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et ses modifications subséquentes.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Changement de méthode comptable :

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, la société SAS A.MOB applique le règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers, qui modifie le Plan Comptable Général. Ce texte, homologué par arrêté du 26 décembre 2023 et d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter de 2025, constitue un changement de méthode comptable s'imposant à la Société. En conséquence, les états financiers de l'exercice 2025 sont présentés selon les nouvelles dispositions du règlement. Les principales modifications induites portent sur :

- La définition du résultat exceptionnel, désormais limitée aux seuls événements majeurs et inhabituels (les opérations courantes étant enregistrées en résultat d'exploitation ou financier) ;
- La suppression de la technique des transferts de charges ; et
- L'adoption de nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat harmonisés définis par l'ANC, impliquant quelques reclassements de postes pour mise en conformité.

Conformément aux dispositions de ce règlement, l'application est prospective à compter du 1er janvier 2025.

Le passage au règlement ANC n°2022-06 n'a pas eu d'impact significatif sur la présentation des comptes de la société au 31 décembre 2025 par rapport à l'exercice précédent.

Entreprises liées :

Les transactions de la société avec les parties liées sont :

- soit exclues de la liste des transactions avec les parties liées par l'article 833-16 du PCG et/ou non significatives,
- soit conclues à des conditions normales de marché

Identité de la société mère consolidante :

SAS Orefi
249 avenue du Président Wilson
93210 La Plaine Saint Denis

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

- Particularités des « Logiciels créés en interne »
Rappel : dans le cadre des nouvelles normes comptables françaises et de leur convergence vers les normes IFRS, un projet, pour faire l'objet d'une activation, doit répondre aux six critères suivants :
 - Faisabilité technique et nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle ;
 - Intention d'achèvement et d'utilisation de l'immobilisation ;
 - Capacité d'utilisation ou de vente de l'immobilisation ;
 - Disponibilité des ressources financières et techniques permettant de mener le projet de développement à son terme ;
 - Probabilité que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise ;
 - Possibilité d'évaluer de façon fiable le coût de cet actif.

Pour les besoins de son exploitation, la société développe des logiciels à usage interne. Ces derniers sont enregistrés à l'actif pour une valeur nette de 1 268 132 euros au 31 décembre 2025.

Les différentes dépenses liées aux développements des logiciels utilisés en interne comprennent des salaires et les charges sociales y afférents ainsi que des dépenses de sous-traitance et des honoraires d'intervenants extérieurs.

La plupart de ces dépenses sont nécessaires à la croissance de la société et sont porteuses d'avantages économiques futurs. En effet, elles contribuent à l'augmentation des capacités du site en termes de trafic, de productivité et donc d'accroissement potentiel du chiffre d'affaires.

Les règles de répartition de ces dépenses en activation en immobilisations ou inscription en charges sont déterminées grâce à la mise en place d'une codification analytique par projet.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

SAS A.MOB

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Ainsi sont imputables en charges :

- Les dépenses relatives aux opérations de maintenance ;
- Les prestations récurrentes ;
- Les prestations de consultants extérieurs dont la mission ne comprend pas de volet de réalisation ou de mise en œuvre.

Sont donc imputables en immobilisations toutes les dépenses engagées dans le but de développer, créer, augmenter essentiellement la valeur du système d'information de la société.

Un outil de gestion des temps permet d'imputer les temps passés en interne.

Toutes les dépenses affectées à un ou plusieurs projets sont imputées par projet. Seules les dépenses engagées au cours de la phase de développement sont activables. Cette phase est limitée par des procès-verbaux de mise en production et de mise en service.

En 2025, la méthode de l'amortissement fiscal a pas été réappliquée pour les logiciels internes.
Les principales modalités d'amortissement sont les suivantes :

Poste comptable	Amortissement économique	Amortissement fiscal
Logiciels	Linéaire sur 3 ans	Linéaire sur 3 ans
Logiciels internes	Linéaire sur 3 ans	Immédiatement (*)

(*) suivant les dispositions fiscales

Immobilisations corporelles

Leur valeur brute s'élève à 286 118 euros au 31 décembre 2025 Leur détail est fourni dans les tableaux joints.
Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris les droits de douane et les taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escompte de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles éligibles.

Les principales modalités d'amortissement des immobilisations corporelles sont les suivantes :

Poste comptable	Amortissement économique	Amortissement fiscal
Matériel informatique	Linéaire sur 3 ans	Dégressif sur 3 ans (*)
Matériel de studio	Linéaire sur 3 ans	Dégressif sur 3 ans (*)
Mobilier de bureau	Linéaire sur 10 ans	Dégressif (*)

(*) suivant les dispositions fiscales

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

SAS A.MOB

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Capital

Le capital social est composé de 497 300 actions d'une valeur nominale de 0,01 euro.

Cf. Tableau des variations des capitaux propres de l'annexe.

Provisions pour charges :

Les provisions pour charges sont constituées de :

(en €)	2025	2024
Provision Retraite	78 135	89 807
Total	78 135	89 807

- Provision pour départ à la retraite

Selon les recommandations de l'ANC n°2013-02 du 7 novembre 2013, la méthode d'évaluation retenue est la méthode actuarielle des unités de crédit projetées. Cette méthode consiste à déterminer la valeur des prestations futures probables et actualisées de chaque salarié au moment du versement de la prestation. Cette valeur est qualifiée de Valeur Actuarielle des Prestations Futures (VAPF).

Les engagements correspondants ont été comptabilisés intégralement sous la forme d'une provision. L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés en fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation = 3,85 % ;
- Table de mortalité = table INSEE TD 2015 – 2017 ;
- Taux d'augmentation des salaires : Cadres : 3,8% - Non Cadres : 3,7%
- Taux de sortie : basé uniquement sur les démissions : taux moyen Cadres : 7,9% - taux moyen non Cadres : 3,0%
- Age moyen de départ à la retraite : Cadres : 64 ans - Non Cadres : 64 ans
- Taux de charges sociales : 45%.

Provisions règlementées

Les provisions règlementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

SAS A.MOB

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

En 2025, l'amortissement fiscal n'a pas été appliqué pour les logiciels internes.

Les dotations et reprises d'amortissements dérogatoires sont comptabilisées en résultat exceptionnel.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la société est constitué majoritairement de prestations liées aux campagnes publicitaires. Le revenu est comptabilisé au fur et à mesure de la réalisation de la prestation (la campagne).

Répartition du chiffre d'affaires de la société (en K€)

(en K€)	2025	2024
Prestations de services réalisées en France	7 936	15 198
Prestations de services réalisées en France	1 253	465
Total	9 189	15 663

Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale

La société a opté pour le régime de l'intégration fiscale des groupes mis en place par l'article 68 de la loi de finances pour 1988. Cette option a pris effet à compter du 1er janvier 2024.

2 - EVENEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2025

Le 15 janvier 2025, la société a décidé de procéder à l'annulation de 14 397 de ses propres actions auto-détenues et de réduire le capital de 143,97 euros pour le porter de 5 116,96 euros à 4 972,99 €.

3 -EVENEMENTS POST CLÔTURE

Dans le cadre des conflits actuels entre la Russie et l'Ukraine et entre la Palestine et Israël, nous vous informons que la Société n'a pas identifié d'opération en cours avec ces 4 pays.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

SAS A.MOB

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation	
		suite à rééval.	acquisition
Immobilisations incorporelles			
Autres immobilisations incorporelles	8 918 363		777 603
TOTAL	8 918 363		777 603
Immobilisations corporelles			
Matériel de bureau, informatique & mobilier	286 118		
TOTAL	286 118		
Immobilisations financières			
Prêts et autres immobilisations financières	122 196		
TOTAL	122 196		
TOTAL GENERAL	9 326 677		777 603

	Diminution		Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
	par virt poste	par cession		
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles	21 112		9 674 854	
TOTAL	21 112		9 674 854	
Immobilisations corporelles				
Matériel de bureau, informatique & mobilier			286 118	
TOTAL			286 118	
Immobilisations financières				
Prêts et autres immobilisations financières	106 946		15 250	
TOTAL	106 946		15 250	
TOTAL GENERAL	128 058		9 976 223	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

SAS A.MOB

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations incorporelles Autres immobs incorporelles	3 ans	Linéaire	7 454 964	951 758		8 406 722
TOTAL			7 454 964	951 758		8 406 722
Immobilisations corporelles Matériel de bureau, informatique	3 à 10 ans	Linéaire	285 972	146		286 118
TOTAL			285 972	146		286 118
TOTAL GENERAL			7 740 936	951 904		8 692 841

AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotation			Reprise			Mouv. net des amorts fin d'exercice
	diff. de durée	mode dégr.	amort. exc.	diff. de durée	mode dégr.	amort. exc.	
Immobilisations incorp. Autres immobs incorporelles				630 614			-630 614
TOTAL				630 614			-630 614
Immobilisations corporelles Matériel de bureau, info.					146		-146
TOTAL					146		-146
TOTAL GENERAL				630 614	146		-630 760
TOTAL GENERAL non ventilé					630 760		-630 760

ETAT DES CRÉANCES

SAS A.MOB

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Autres immobilisations financières	15 250		15 250
Actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	354 665	354 665	
Autres créances clients	5 304 115	5 304 115	
Personnel et comptes rattachés	6 472	6 472	
Taxe sur la valeur ajoutée	489 910	489 910	
Autres impôts, taxes et versements	14 774	14 774	
Groupe et associés (2)	387 473	387 473	
Débiteurs divers	6 354	6 354	
Charges constatées d'avance	15 279	15 279	
TOTAL	6 594 294	6 579 044	15 250

CPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

SAS A.MOB

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	Montant
Exploitation	15 279
TOTAL	15 279

PRODUITS À RECEVOIR

	Montant
Créances clients et comptes rattachés	958 454
Autres créances	21 128
TOTAL	979 582

ETAT DU TABLEAU D'AFFECTION

SAS A.MOB

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant
Origines	
Report à nouveau de l'exercice précédent	4 544 080
Résultat de l'exercice précédent	1 290 957
TOTAL	5 835 037
Affectations	
Dividendes	4 475 691
Autres répartitions	1 359 346
TOTAL	5 835 037

TB VAR. CAPITAUX PROPRES

SAS A.MOB

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice antérieur	Distribution de dividendes	Augmentation de capital	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital	5 117				144			4 973
Primes d'émission, de fusion, d'apport	252 250				106 802			145 448
Réserve légale	512							512
Autres réserves	3 089							3 089
Report à nouveau	4 544 080		3 184 734					1 359 346
Résultat de l'exercice	1 290 957		1 290 957			-704 556		-704 557
Provisions réglementées	857 870						-630 760	227 110
TOTAL	6 953 874		4 475 691		106 946	-704 556	-630 760	1 035 921

ETAT DES PROVISIONS

SAS A.MOB

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant au début de l'exercice	Augmentation dotation de l'exercice	Diminution reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Amortissements dérogatoires	857 870		630 760	227 110
TOTAL	857 870		630 760	227 110
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour pensions et obligations similaires	89 807	23 672	35 344	78 135
Autres provisions pour risques et charges	79 595	20 500	79 595	20 500
TOTAL	169 402	44 172	114 939	98 635
Provisions pour dépréciations				
Sur comptes clients	428 775	478 304	419 552	487 527
TOTAL	428 775	478 304	419 552	487 527
TOTAL GÉNÉRAL	1 456 047	522 476	1 165 251	813 271
Dont dotations & reprises d'exploitation		519 273	517 406	
Dont dotations & reprises financières		3 203	17 085	
Dont dotations & reprises exceptionnelles			630 760	

IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

SAS A.MOB

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

REPARTITION DU MONTANT GLOBAL DES IMPOTS SUR LES BENEFICES

Taux d'imposition :	25,00 %	Montant brut	Impôt (économie)	Montant net
Résultat courant		- 1 335 541	-153 698	- 1 181 843
- Produits non imposables				
+ Charges non déductibles		90 346	22 587	67 760
+ Produits non comptabilisés au cours de l'exercice à réintégrer				
- Charges non comptabilisées au cours de l'exercice à déduire		106 315	26 579	79 736
= <i>Résultat fiscal courant</i>		- 1 351 510	-157 690	- 1 193 820
+ Résultat exceptionnel		630 760	157 690	473 070
- Produits non imposables				
+ Charges non déductibles				
+ Produits non comptabilisés au cours de l'exercice à réintégrer				
- Charges non comptabilisées au cours de l'exercice à déduire				
+ <i>Participation</i>				
+ Charges non déductibles				
- Charges non comptabilisées au cours de l'exercice à déduire				
<i>Résultat fiscal</i>		- 720 750		- 720 750
- Crédits d'impôts			225	
= Impôt payé			-225	

ELEMENTS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE A L'ORIGINE D'ALLEGEMENTS ET D'ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS SUR LES BENEFICES

Taux d'imposition : 25 %	Exercice N		Exercice N-1	
	Base	Impôt correspondant	Base	Impôt correspondant
Décalage dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable des produits et charges	88 669	22 167	106 315	26 579
Déficits fiscaux reportables				
Autres (amortissements dérogatoires)	-227 110	-56 778	-857 870	-214 468

INCIDENCES SUR LE RESULTAT DES DISPOSITIONS FISCALES

Impact sur le résultat de l'exercice	630 760
- Dotations de l'exercice aux provisions réglementées	
+ Reprises de l'exercice sur provisions réglementées	630 760
+ Réduction d'impôt du fait des dotations	
- Augmentation d'impôt du fait des reprises	
+ "Carry-back" (ou-imputation de "carry-back")	

ETAT DES DETTES

SAS A.MOB

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	3 040 869	3 040 869		
Personnel et comptes rattachés	388 650	388 650		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	313 079	313 079		
Taxe sur la valeur ajoutée	913 692	913 692		
Autres impôts et taxes assimilées	47 848	47 848		
Groupes et associés (2)	1 536 206	1 536 206		
TOTAL	6 240 344	6 240 344		

CPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

SAS A.MOB

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CHARGES À PAYER

	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 096 168
Dettes fiscales et sociales	588 693
TOTAL	2 684 861

CHGS ET PDTS EXCEPTIONNELS

SAS A.MOB

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

La société n'applique plus depuis l'exercice 2025 l'amortissement fiscal.
Le résultat exceptionnel est donc principalement composé de reprises d'amortissements dérogatoires sur la production immobilisée de logiciel interne.

	Charge	Produit
Reprise Amort. Derog. Incorp.		630 614
Reprise Amort. Derog. Corp.		146
TOTAL		630 760

LES EFFECTIFS

SAS A.MOB

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

EFFECTIFS MOYENS

	31/12/2025	31/12/2024
Ingénieurs et cadres	43,00	57,00
Agents de maîtrise		9,00
Employés et techniciens		1,00
PERSONNEL SALARIÉ	43,00	67,00